Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_93-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 08 décembre 2025
Date d'affichage : 08 décembre 2025

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., BELLEC D, BELLEC C., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., NICOLAS M.,

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J., KERBOEUF S.

M. KERBOEUF Sébastien a donné procuration M. BELLEC David

Mme BELLEC Carine est nommée Secrétaire de Séance

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de maintenir la ligne de trésorerie mise en place en 2018 à hauteur de 300 000 euros pour financer les investissements en cours en attente du versement des subventions accordées et leur fait part de la proposition du Crédit Agricole de Tréguier.

Euribor 3 Mois + 1.00 %
Euribor 3 Mois non flooré à zéro.
Dernier index connu de EURIBOR 3 M (03/12) :
+ 2,06 % soit un taux (index+ marge) = 3,06 %

Frais de dossier :
0.25 % du montant maximal du Crédit soit 750 €,
prélevés en une seule fois par débit d'office

Pas de commission de non-utilisation

délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DECIDE** de renouveler l'ouverture de crédit de trésorerie pour un montant de **300 000 euros** auprès de la Caisse du Crédit Agricole.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE

La secrétaire de séance
C. BELLEC